

La musique s'écoute, s'étudie et/ou se pratique souvent, en France, au sein d'institutions locales, rattachées plus ou moins directement à des ministères ou à des fédérations. Certaines de ces institutions locales se focalisent sur l'aspect artistique de la musique, d'autres sur ses dimensions éducatives et socialisantes ; d'autres encore insistent sur sa dimension distractive, économique, touristique, voire politique. Les normes qualitatives et esthétiques qui sous-tendent leurs actions sont, dans tous les cas, révélatrices des relations que ces institutions entretiennent avec la « culture légitime » et les politiques nationales de démocratisation culturelle. Elles concourent ainsi à la justification locale d'un investissement institutionnel dans ce domaine et à la mobilisation de publics plus ou moins spécifiques. Or, les sociologues de la musique montrent que la musique tire sa spécificité, non seulement des usages collectifs que l'on en fait, mais aussi de l'hétérogénéité des sens individuels qu'elle suscite. Une pleine compréhension des faits musicaux dans la société contemporaine ne peut dès lors se dissocier de la mise au jour du point de vue des différents acteurs (décideurs et publics) engagés au sein des institutions qui produisent et/ou diffusent du musical, et de la prise en compte de la pluralité de rapports au musical qui s'y construisent.

Ce colloque s'organise en deux journées. Il s'agira, lors de la première de ces journées, d'examiner comment les conditions institutionnelles de production de la musique agissent sur le musical et comment la musique en tant qu'art spécifique résiste à ces visées politiques et utilitaristes, notamment, en suscitant des émotions esthétiques individuelles et collectives. Les approches musicologiques, sociologiques, de sciences politiques seront ainsi amenées à dialoguer. La seconde journée abordera la question des pratiques collectives dans l'enseignement musical, en lien avec un travail de terrain mené en Haute Mayenne. On tentera de mettre en évidence les apports des pratiques collectives dans le parcours d'apprentissage du musicien amateur, d'en saisir la spécificité et d'en cerner les limites. L'enracinement des pratiques collectives dans le tissu local, la mise en réseau des ressources et des compétences, la diversité des situations d'enseignement-apprentissage rencontrées sont autant d'aspects dont les implications didactiques seront étudiées.

OMF (Observatoire Musical Français, Université Paris Sorbonne IV)
GDRi OPuS - CNRS (Groupe de Recherche International Oeuvres, Publics, Sociétés)
MUSECO (Groupe de recherche Musique, Sociologie, Enseignement musical, Cognition)
ADDM 53 (Association Départementale de Développement de la Musique en Mayenne)

Realisation Juliette Mazzonello

COLLOQUE :

Salle des Actes
Université Paris-Sorbonne
(Paris IV)
1 Rue Victor Cousin
75005 Paris

P R O G R A M M E

Musique & institutions locales

Responsables :

Caroline Cueille
François Madurell
Hyacinthe Ravet

Mercredi 24 mars

9h **Accueil des participants**

9h30 **Introduction**
Caroline Cueille et Hyacinthe Ravet

9h45 **Allocution d'ouverture**
Danièle Pistone

10h ***Les productions musicales des institutions locales***
12h
Michaël Andrieu
Présences musicales dans l'institution carcérale :
de l'officiel au concret, du national au local

Gérald Guillot
Le phénomène batucada en France : rapport institutionnel à l'altérité

14h ***Les formes d'appropriation d'un musical institutionnellement normé***
16h
Vincent Dubois et Jean-Matthieu Méon
Autonomisation, promotion et domination culturelles :
le cadrage institutionnel de la musique d'harmonie
Frédérique Montandon
Attentes et visions diverses des pratiques musicales
collectives dans le 20e arrondissement de Paris

16h **Pause**

16h15
Alexandrine Souchaud
18h15 **Les concours de piano amateurs : contours et limites d'expériences musicales**

Eve Brenel
Le rôle des peñas dans la production du musical flamenco

18h15 **Conclusion**
Caroline Cueille et Hyacinthe Ravet

Jeudi 25 mars

14h **Ouverture**
François Madurell

14h15
Clément Baptiste :
Pratiques collectives en Haute-Mayenne : bilan d'une première expérience

15h
Adrien Bourg et Remi Goasdoué
Etude des régulations interactives dans les processus d'évaluation
concernant les pratiques instrumentales collectives

16h30 **Pause**

16h45
Marie Bessière
L'écoute mutuelle dans les situations de pratique collective instrumentale :
automatisation, synchronisation, apprentissage

17h30
Chrystel Marchand
Méthodes écrites et orales dans les pratiques orchestrales à l'école :
méthodes didactiques et finalités artistiques

18h15 **Conclusion du colloque**
Bruno Péquignot